

LA LUTTE DE CLASSES SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

BOURGEOIS ET «BRAS-NUS»

1793-1797

par Daniel GUÉRIN (1904-1988)

Extraits du chapitre 11: «liquidation des hébertistes» (tome 2)

§5 - PREMIÈRES ESCARMOUCHES ENTRE ROBESPIERRE ET L'HÉBERTISME.

Robespierre, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, s'était servi des plébéiens pour venir à bout de la contre-révolution. Mais il ne les aimait pas, il en avait peur et il attendait patiemment que sonnât l'heure où il pourrait se libérer de leur importune tutelle. Ronsin, à la veille de mourir, confia à ses compagnons de captivité: «*Il y a déjà longtemps que je me suis aperçu que vous étiez mirés et suivis dans le sénat par un homme craintif, rusé et dangereux... Il vous a surpris parce que vous ne vous en êtes pas assez méfiés...*» (1).

Depuis de longs mois Robespierre avait commencé de démasquer son jeu.

La première escarmouche entre le pouvoir et l'hébertisme date de la première semaine d'octobre. Le comité révolutionnaire de la section Le Peletier avait fait incarcérer le louche Proly en même temps que son inséparable Desfieux, en application de la loi sur les suspects (2). L'arrestation d'un personnage si décrié pouvait paraître, au premier abord, un incident sans importance. Elle avait une signification éminemment politique. D'abord, l'ordre venait de haut: du *Comité de Sûreté générale* lui-même. La mesure avait été sollicitée par un administrateur du département de Paris, connu pour ses attaches avec Danton: Dufourny (3). En outre, cette arrestation venait peu de temps après que, de Venise, Noël avait dénoncé avec insistance à son ami Danton les «*malheureux agents de Pitt et de la maison d'Autriche*» (4) (4bis).

Enfin, vers le 12 octobre, l'homme de Danton, Fabre d'Églantine, avait dénoncé à des membres des

(1) BUCHEZ, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, 1833-38, vol.32, p.54. (rapport de Laboureaux).

(2) *Journal de la Montagne*, 1, 991, n°137, 17-10-93, (Collot d'Herbois à la Commune, à la tête d'une délégation de Jacobins).

(3) *Journal de la Montagne*, 1, 998, n°138, 18-10-93.

(4) Correspondance Noël-Danton, *Révolution française*, 24, mai 93 (Noël, 14-09-93).

(4bis) Dans l'une de ses lettres Noël avait fait allusion à un certain *Mr. de P...* qui pourrait bien être Proly (5).

(5) Correspondance Noël-Danton, *Révolution française*, 24, mai 93 (Noël, 20-09-93).

deux *Comités de gouvernement* Prolly, Desfieux et leurs amis, qu'il désignait comme des agents de l'ennemi (6). Dès le 10, à la Convention, Robespierre les avait désignés du doigt: «*Je me méfie indistinctement de tous ces étrangers dont le visage est couvert du masque du patriotisme et qui s'efforcent de paraître plus républicains et plus énergiques que nous. Ce sont les agents des puissances étrangères...*» (7). Derrière cette arrestation apparaissait donc la main des dantonistes et aussi celle de Robespierre. Elle était un signe avant-coureur de la collusion des deux tribuns.

Ensuite, Prolly touchait à l'hébertisme. Il en était une des brebis galeuses. En le mettant sous les verrous, on donnait aux hébertistes un premier avertissement. Robespierre inaugurerait une tactique à laquelle il devait recourir souvent par la suite, et qui consistait à attaquer d'abord les «*factions*» dans leurs membres les plus vulnérables. Hébert se sentit d'autant plus visé que, le 14 octobre, le *Comité de salut public* du département de Paris (fief de Dufourny) avait arrêté le *Père Duchesne* à la poste et avait empêché le journal de circuler dans les départements, sous prétexte qu'il attaquait les autorités constituées. Le lendemain 15, Desfieux était arrêté. «*Cette concordance de faits, écrit M. Calvet, peut avoir inquiété Hébert*» (8). Le 20, aux Jacobins, celui-ci se plaignit vivement des ennuis qui lui étaient faits. Dufourny l'ayant invité à nommer ceux dont il avait à se plaindre, il n'hésita pas à désigner Danton et ses amis (9).

Enfin, Prolly s'était introduit, on l'a vu, dans le *Comité central des sociétés populaires*, qui venait de se constituer. En le faisant arrêter, Robespierre, au delà de la «*faction*» hébertiste, visait déjà l'avant-garde populaire elle-même dont la poussée l'inquiétait.

Les hébertistes crièrent: touché. En leur nom, Collot d'Herbois éleva, le 15 octobre, tant aux *Jacobins* qu'au *Conseil général de la Commune*, une vive protestation contre les récentes arrestations (10). Prolly et Desfieux furent remis en liberté.

Mais l'incident suscita des remous prolongés. Dans les jours qui suivirent, on discuta ferme sur les origines et les circonstances de cette mesure insolite.

Une deuxième escarmouche eut lieu au début de novembre. Cette fois, elle mit directement, publiquement aux prises les principaux protagonistes: Hébert et Robespierre. Ce dernier utilisa un prétexte quelconque. Le 8 novembre, aux *Jacobins*, Hébert s'en était pris au représentant à l'armée du Nord, Duquesnoy, et lui avait reproché d'avoir fait nommer général son frère, un incapable. Le lendemain, Robespierre éclata: «*Il n'est rien de plus pressant que de déjouer une calomnie. Hier... un homme a calomnié un représentant du peuple qui a toujours montré un patriotisme qui ne s'est pas encore démenti, a calomnié le gouvernement dont les travaux et les services sont connus; voilà les ruses dont se servent nos ennemis, et qu'il est important de détruire... Un homme, que je suppose peu instruit ou trompé, est venu vous dire que Duquesnoy, député, et Duquesnoy, général, étaient des ambitieux qui voulaient perdre Jourdan... La plus grande vérité qu'on puisse vous dire à cette tribune, c'est que l'on cherche à vous perdre par vous-mêmes. C'était le but et le moyen des fédéralistes, des aristocrates, des puissances étrangères...*». Et, brusquement, la sourde rivalité entre les détenteurs du pouvoir et les hébertistes se manifesta: «*Je voudrais les voir, ces hommes qui nous calomnient et se prétendent plus patriotes que nous. Ils veulent nos places... Eh bien! qu'ils les prennent!*» (11).

Deux jours après cette séance, le Comité de Salut public se fit charger par la Convention «*de la recherche des causes et des individus d'où partent les calomnies répandues contre les députés-commissaires aux armées, et d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour les réprimer*» (12) (12bis).

L'incident était un peu plus qu'un heurt entre Robespierre et l'hébertisme, qu'une querelle pour les places. Il avait une signification plus profonde, une signification de classe. A la date du 9 novembre, la déchristiani-

(6) MATHIEZ Albert, *Révolution française*, 3, 106.

(7) MATHIEZ Albert, *Révolution française*, 3, 108; nous n'avons pas trouvé trace de ce discours de Robespierre au *Moniteur*.

(8) CALVET Henri, *Un instrument de la Terreur à Paris: le Comité de salut public de surveillance du département de Paris*, 1941, 294-295.

(9) AULARD, *La société des Jacobins*, 5, 473. (10) *Ibidem*, 461. (11) *Ibidem*, 500.

(12) *Ibidem*, 503. (12bis) note: *Procès-verbal de la Convention*, 25, 157.

sation battait son plein. Le mouvement des masses était lancé comme un torrent. Robespierre ne jugeait pas encore le moment venu de s'y opposer ouvertement; mais déjà, par-dessus la mince personne d'Hébert, c'était contre les bras nus qu'allait son irritation. Hébert, avec une remarquable prescience, comprit le double danger: danger pour lui-même et ses partisans, danger pour la Révolution dont on voulait arrêter la marche en avant. Le 11 novembre, aux Jacobins, il lança ce cri d'alarme: «*Je citerai un mot remarquable de Vergniaud: c'est qu'en révolution, il ne faut jamais stationner; un pas rétrograde perdrait infailliblement le parti qui aurait molli. Profitons de cet avis salutaire*» (13).

Et dans les jours qui suivirent, il feignit de ne pas croire aux accusations de Robespierre, afin d'obliger celui-ci à démasquer tout à fait son jeu. «*Depuis quelques jours, s'écria-t-il le 13, aux Jacobins, des intrigants viennent m'assiéger et cherchent à m'animer contre lui. J'avais dénoncé Duquesnoy; on m'avait induit en erreur. Robespierre releva cette erreur et l'on saisit ce prétexte pour me persuader qu'il m'a indiqué comme faisant partie des agents soudoyés par Pitt. Je ne l'ai pas cru: Robespierre ne s'est pas permis cette étrange assertion contre un patriote, j'ose le dire, aussi éprouvé que moi*» (14). Dans son journal, même ton: «*Je suis assiégé d'intrigants qui viennent me mettre le feu sur le ventre et qui cherchent à me faire perdre la carte en me racontant un tas de contes bleus pour me mettre à chien et chat avec, ceux qui doivent être mes meilleurs amis*». Remarquez le ton dubitatif de ce doivent être. «*Je sais, continuait Hébert, tout ce qu'on manigance contre moi... Si mes ennemis se croient assez forts pour m'accabler, j'appellerai les sans-culottes à mon secours*» (15).

Sur ces entrefaites, le fripon Chabot qui, pour couvrir ses sales tripotages, avait lancé l'idée de la «*clémence*», alla, le 16 novembre, trouver Robespierre, puis le *Comité de Sûreté générale* et leur dénonça, entre autres, Hébert et ses partisans comme des agents de l'étranger et de la contre-révolution (16). Un instant, Hébert fut en danger d'être arrêté. Le 21, aux Jacobins, le *Père Duchesne* déclara, mettant les pieds dans le plat avec une certaine audace: «*Lors de mon explication au sujet d'un général patriote, on s'était plu à envenimer les expressions de Robespierre à mon égard. Tous les jours je rencontre des hommes qui me complimentent et me demandent comment je ne suis pas encore arrêté. Je ris et je réponds: Est-ce qu'il y a encore une commission des Douze? Cependant, quelque ridicules que soient ces avertisseurs, il ne faut pas trop les mépriser. Quelquefois, avant d'opprimer un patriote, on veut pressentir l'opinion publique... On ajoutait que Robespierre était chargé de me dénoncer à la Convention et de me faire arrêter... Je devais l'être... avec Pache, Chaumette et autres*». Momoro confirma que de tels bruits couraient en effet. Ainsi mis au pied du mur, Robespierre recula: Hébert n'avait commis qu'une «*erreur patriotique*». Les bruits répandus n'étaient que les «*mensonges impudents*» d'une faction scélérate. Et il réserva son courroux à la clique Proly-Desfleux, aux «*fripons stipendiés*», aux «*agents des puissances étrangères*» (17). Un mandat d'arrêt venait d'être à nouveau lancé contre Proly, en même temps que contre son ami Dubuisson. Cette fois, les hébertistes eurent la prudence de répudier toute solidarité avec les brebis galeuses.

Avec l'idée, sans doute, qu'en parlant haut et fort il effraierait Robespierre, Hébert attaqua de front le puissant personnage et porta contre lui l'accusation redoutable d'ambition: «*Malheur à l'homme qui s'élève trop haut, avait-il écrit dans son journal, il ne faut qu'un faux pas pour le précipiter dans l'abîme. Malheur à celui qui fixe sur lui tous les yeux et dont le nom est répété partout... Plaignons, foutez, ceux qui ont eu le malheur de sortir de la foule et de paraître sur le grand théâtre... S'ils sont jaloux de leur autorité, si ceux qui gouvernent s'estiment plus que ceux qui les ont élevés..., regardons-les comme nos plus mortels ennemis... Tant pis pour ceux qui se reconnaîtront dans les portraits que je viens de tracer, mais je m'en fous, je ne prendrai pas de mitaines pour leur parler...*». Dans un numéro suivant, il y alla encore plus fort: «*Celui qui ose regretter un roi, celui qui voudrait s'élever d'une ligne au-dessus des autres sont des monstres à étouffer*» (18).

Robespierre n'oubliait pas, ne pardonnait pas de telles injures. Il répondit du tac au tac. Le 28 novembre, aux *Jacobins*, il mit au défi les hébertistes d'exécuter leurs ambitieux desseins: «*Si le Comité de Salut public vous déplaît, venez prendre nos places! Venez, nous vous les céderons avec plaisir... Nous verrons com-*

(13) AULARD, *La société des Jacobins*, 5, 508.

(14) *Ibidem*, 513.

(15) *Le Père Duchesne*, 5, n°319.

(16) MATHIEZ Albert, *Révolution française*, 3, 113.

(17) Réimpression de l'ancien *Moniteur*, 18, 506 à 509.

(18) *Le Père Duchesne*, 5, n°318 et 320.

ment vous manierez les rênes du gouvernement». Et il menaça, pour terminer, la faction hébertiste d'une déclaration de guerre: *«Et s'il faut qu'un combat s'élève entre la vérité et l'intrigue, entre les représentants fidèles du peuple et ses ennemis, nous déclarons que nous comptons sur la raison publique et sur la victoire»* (19).

Le bruit de la discorde entre Robespierre et Hébert commençait à se répandre à travers le pays. Dès le 14 novembre, les agents du pouvoir exécutif Rousseville et Sollier, de retour de Normandie, écrivaient à Paré: *«Le bruit court dans ces divers départements qu'il y a encore deux partis à la Convention nationale, que ces deux partis vont se prononcer d'une manière dangereuse au sans-culottisme, et que Hébert pourra bien se repentir d'avoir comme succédé à Marat, le modèle des dénonciateurs républicains»* (20).

(19) Réimpression de l'ancien *Moniteur*, 18, 548. - BUCHEZ, 3, 300-301, d'après le *Républicain français*, n°382.

(20) CARON, *Paris pendant la Terreur, rapports des agents secrets du Ministère de l'Intérieur*, 2, 429-430.